

Chers collègues,

L'appel à projets académique témoigne de l'effervescence de la réflexion dans les établissements, de la variété des projets, et du désir de nombre d'entre vous de tracer une voie originale pour accompagner les élèves vers davantage de réussite. L'innovation, la recherche et l'expérimentation encouragent avant tout des attitudes collectives pour répondre à des défis repérés et problématisés, en essayant des méthodes novatrices ou qui n'ont tout simplement pas encore été testées localement.

A l'occasion de cette lettre de rentrée, je tiens à remercier chaleureusement Jean-Luc MOURIER qui a ouvert de riches perspectives pour la mission CARDIE dans l'académie grâce à son action structurante et collaborative. Celle-ci a été efficacement complétée sur le terrain par les collaborateurs CARDIE et le réseau d'accompagnement composé de professeurs, conseillers pédagogiques, chefs d'établissement et inspecteurs.

La CARDIE va poursuivre son engagement auprès des établissements et des écoles pour aider les professeurs et les chefs d'établissements dans leurs projets d'innovation et d'expérimentation. Nous allons pour cela développer des outils de coopération, d'échanges, de partage et d'accompagnement pour favoriser l'émergence d'organisations et d'établissements apprenants, c'est-à-dire basés sur la connaissance et qui encouragent la dynamique pédagogique comme l'innovation. Il s'agit ainsi de développer des compétences individuelles et collectives, de soutenir la réflexivité pour enrichir et mutualiser des savoirs.

Dans cette perspective, le développement des partenariats est un enjeu majeur. En particulier, l'université et l'ESPE sont des partenaires incontournables pour favoriser cet objectif de recherche-développement. Des avancées significatives, comme l'appel à projets commun CARDIE-ESPE, permettent d'envisager d'autres formes coopératives notamment par la promotion des mémoires de recherche élaborés par les professeurs stagiaires ou titulaires. Ce sera aussi l'occasion de définir de manière concertée des protocoles d'évaluation/auto-évaluation afin, d'une part, de mieux appréhender les paramètres qui influencent la dynamique des projets et, d'autre part, de mesurer leur impact sur les apprentissages, l'établissement ou le développement professionnel.

De fait, les projets de territoire qui développent des réseaux ou qui mettent en œuvre des actions à échelle variable ont vocation à être plus nombreux et mieux connus. Ces réseaux concourent à créer des communautés de partage qui, elles-mêmes, diffuseront la connaissance de certains effets de contexte sur les thématiques communes.

La CARDIE est à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets d'innovation. Enfin, que vous soyez dans le premier ou le second degré, je vous invite à participer à la journée académique de l'innovation qui aura lieu le 9 janvier 2019.

Chers collègues, je vous souhaite à tous une excellente année scolaire.

Bruno MOMBELLI
CARDIE